Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 8 Rabiaa I 1444
4 Octobre 2022

N° 117

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1692**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1694**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1698**
Homologation de résolutions **1699**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1700**
Avis aux créanciers..... **1704**
Convocations
Sociétés anonymes **1704**
Divers
Avis au public..... **1707**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination des administrateurs

Nomination du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du PDG

Société YAFA

SA au capital 1 436 040 D

Siège social : Centre Lakwas Bureau 20 rue Slimen Ben Slimen Manar 2

MF : 598369 ZPM 000

Il appert du :

1) Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 Juin 2022 enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 Tunis sous le n°22802930 quittance n°82050, que les Messieurs :

- Slim Chaabouni

- Hatem Chaabouni

- Faouzia Sassi Ep Chaabouni

Sont nommés administrateurs de la société pour une durée de trois ans 2022-2023-2024 et jusqu'à la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Et la nomination du commissaire aux comptes Monsieur Jamel Sassi pour une durée de trois ans 2022-2023-2024.

2) Procès-verbal du conseil d'administration du 8 Juin 2022 enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 Tunis sous le n°22802929 quittance n°82049, que le mandat de Monsieur Chaabouni Slim président directeur général de la société a été renouvelé pour la durée de son mandat d'administrateur soient 2022-2023-2024 et jusqu'à la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Dépôt :

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et un exemplaire du procès-verbal du conseil d'administration ont été déposés au registre national des entreprises sous le numéro 202285618 en date de 23 septembre 2022.

2022402402SANB2

Société AL WAKIAH S.A

Au capital de 20 000,000 DT

Siège social : 6 Avenue Habib Bougatfa Bardo

MF : 1139495/H

RC : B0144692010

Identifiant Unique RNE : 1616343A

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 11 Juin 2022 enregistré à la recette des finances du Bardo le 28/6/2022 sous le n°22802418 quittance n°62676 dont deux exemplaires ont été déposés au RNE le 29/7/2022, il a été décidé :

1. L'approbation du rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021.

2. L'approbation des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

3. Quitus entier et sans réserves a été donné aux administrateurs du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2021.

2022402403SANB2

Société Le Marchand De L'immobilier

SA au capital social : 6.500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Charguia II - BP 129 - Ariana

Identifiant Unique : 0979053A

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 28/01/2022 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 24/02/2022 sous le n°22701558 quittance n°24638, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 02/3/2022 sous le n°202214471, il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de Mr. Zakaria Oueslati de son mandat d'administrateur de la société.

- La nomination à titre provisoire de Monsieur Kais Jemaia en tant qu'administrateur.

- La nomination à titre provisoire de la société Al Karama Holding en tant qu'administrateur en remplacement de Mr. Salah Garsallah.

- L'acceptation de la démission de Mr. Zakaria Oueslati de ses fonctions en tant que président Directeur Général.

- La nomination de Monsieur Kais Jemaia en qualité de président directeur général de la société.

- L'autorisation de la cession d'une action et agrément du nouvel actionnaire.

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022402404SANB2

Société La Pierre Immobilière

SA au capital social : 1.450.000 Dinars

Siège social : Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0929447 N

Suivant PV du conseil d'administration en date du 28/01/2022 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 24/02/2022 sous le n°22701456 quittance n°22743 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 4/3/2022 sous le n°202215070, il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de Mr. Zakaria Oueslati de ses fonctions d'administrateur et de président directeur général de la société.

- La nomination de Madame Leila Bouzguenda en qualité de Président Directeur Général.

- L'autorisation de la cession d'une action et agrément du nouvel actionnaire.

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022402405SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ZARZIS BETON SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 500.000 Dinars

Zone Industrielle de Zarzis - Zarzis

IU : 0817395Y

Suivant la décision collective ordinaire des associés du 29/8/2022 enregistrée à la Recette des finances Route du Port - Zarzis le 8/9/2022 sous Qn°M096993, Eng 22702034

Les associés décident de renouveler le mandat de la société FMBZ-KPMG Tunisie en sa qualité de commissaire aux comptes représentée par Mr. Moncef Boussannouga Zamouri pour une période de trois (3) années.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2021.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n° 0817395Y en date du 19/9/2022 sous dossier n°202280189.

2022402408SRLB2

PYTAGOR SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 1.000 Euros

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U. : 1484771J

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés du 25/12/2019 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis en date du 3/6/2020 sous Qn°M037753 En°20501993

- Les Associés ont décidé de procéder à la dissolution anticipée et à l'amiable de la société et de nommer Monsieur Axel Lidus Michel Wend en qualité de Liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission, et de fixer le siège de la liquidation au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

- Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur, au siège social de la société sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1484771J le 19/9/2022 sous dossier n°202280191.

2022402409SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 6.000.000 Dinars

75, Av. Kheireddine Pacha, Pacha Center, Montplaisir, 1073 Tunis

I.U : 0015196G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/8/2022 enregistré à la Recette des finances Montplaisir, Tunis le 2/9/2022 sous Qn°M092250 Eng n°22804919.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2021.

Les associés décident de renouveler le mandat de la société FMBZ-KPMG Tunisie en sa qualité de commissaire aux comptes représentée par Mr. Moncef Boussannouga Zamouri pour une période de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0015196G en date du 8/9/2022 sous dossier n°202274808.

2022402410SRLB2

Nomination d'un Gérant

SOCIETE ELYES III DE BATIMENT «S.E.B»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10 000, 000 Dinars

Siège social : 08 Rue de L'inde Lafayette - Tunis - 1002

MF : N°000/M/A/1771733/D

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société en date du 7/9/2022 enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela Tunis le 16/9/2022 sous quittance n°79506 enregistrement n°22802749 un exemplaire a été déposé au Registre National Des Entreprises De Tunis sous le n°202280370 le 19/9/2022 les associés de LA SOCIETE ELYES III DE BATIMENT «S.E.B» ont décidé à l'unanimité, nomination d'un nouveau gérant Monsieur Moez Chacha qui accepte les fonctions du gérant de la société pour une période de deux (2) ans à partir du 15/9/2022 jusqu'au 15/9/2024 avec les pouvoirs détaillés et précisés à l'article 12 des status.

2022402419SRLB2

FLOWER

SARL au capital de 4 353 600 Dinars

24 Rue de l'Artisanat Z I Charguia 2 - Tunis

ID : 005924 K

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022, enregistré à la recette des Finances d'Ariana le 5 juillet 2022, sous le numéro 22705362, quittance n°85178, il a été décidé de renouveler le mandat du Gérant de la société M. Kais Zouaoui pour une durée d'une année à compter de la date du 30/6/2022.

Deux exemplaires du procès-verbal ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 13-7-2022 sous le n°202253442.

2022402420SRLB2

Société TROIS

SARL au capital de 3 500 000 Dinars

24 Rue de l'Artisanat Z.I Charguia 2 - Tunis

ID : 1001583 Z

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022, enregistré à la recette des Finances d'Ariana le 5 juillet 2022, sous le numéro 22705561, quittance n°85176, il a été décidé de renouveler le mandat du Gérant de la société M. Kais Zouaoui pour une durée d'une année à compter de la date du 30/6/2022.

Deux exemplaires du procès-verbal ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 13-7-2022 sous le n°202253447.

2022402421SRLB2

SOCIETE KOLIBRI INTERNATIONAL

14 Rue de l'Imam Abou Hanifa - B6 - 2ème étage - La Marsa

SARL en liquidation

Au capital de 28 470 DT

MF : 1663066M/A/M/000

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7/6/2022 enregistré à la recette des finances de la Marsa sous le numéro 22505660, quittance n°110688 en date du 14/9/2022, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202285361 en date du 23/9/2022, il a été décidé la dissolution de la société à l'amiable et la nomination de Monsieur Ali KHELIFI liquidateur de la société.

Monsieur Ali KHELIFI en sa qualité de liquidateur informe le public ainsi que les créanciers d'enregistrer leurs créances dans les délais légaux, à l'adresse suivante : 85, rue de Palestine Immeuble EL Kods 4ème étage bureau 4-5 Tunis 1002.

2022402431SRLB2

Société DIRYZ

14 Rue de l'Imam Abou Hanifa - B6 - 2ème étage - La Marsa

SARL en liquidation

Au capital de 10 000 DT

MF : 1548096Y/A/M/000

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7/6/2022 enregistré à la recette des finances de la Marsa sous le numéro 22505661, quittance n°110691 en date du 14/9/2022, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202285390 en date du 23/9/2022, il a été décidé la dissolution de la société à l'amiable et la nomination de Monsieur Ali KHELIFI liquidateur de la société.

Monsieur Ali KHELIFI en sa qualité de liquidateur informe le public ainsi que les créanciers d'enregistrer leurs créances dans les délais légaux, à l'adresse suivante : 85, rue de Palestine Immeuble EL Kods 4ème étage bureau 4-5 Tunis 1002.

2022402432SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte de vente sous seing privé conclu le 14/9/2022 et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 19/9/2022 reçu n°MO81076 enregistrement n°22203683, Mr Sabri Saadaoui, a vendu un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Kamel Masghouni, qui a pour activité vente et achats des fruits secs, sis à 278 Avenue Ibn Khaldoun Cité 18 Janvier, Ettadhamen Ariana.

Les oppositions doivent être adressées dans les 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 27 septembre 2022.

2022T01063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de F.C enregistré à la recette des finances rue el Jazira Tunis le 6/9/2022 quittance M061676 enregistrement 22202351 M Mohamed Ziedia a vendu à M Riadh Ben Tahar Amara la totalité de F.C 26 Rue d'hivers avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront acceptées au lieu de cabinet maître Hssan Rahmouni 18 rue du Maroc Tunis, cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et le Temps le 18/9/2022.

2022T01065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente SSP en date du 22/9/2022 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 23/9/2022 quittance n°M065264 enregistrement n°22202525 les héritiers du feu Salah Yacoubi à savoir, sa veuve Monia, ses enfants : Mohamed Habib, Yosra, Karima, Sihem, Lobna, Hanane, Sinda Yacoubi ont vendu à Badreddine Kadri tout le fonds de commerce exploité pour tout genre de commerce situé à 6 place Ali Zawaoui Tunis.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains du Maître Abdellatif Ben Ayed 8 rue Ibn Chama3 1001 Tunis dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 28/9/2022.

2022T01066FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Rue eljazira Tunis le 8/9/2022, sous le n°22202385 Mme Wided Meddeb et Noura Maaouia et Montaha Maaouia ont vendu le fonds de commerce à usage commercial, sis au 51 rue eljazira Tunis avec les éléments corporels et incorporels à monsieur Abdallah Farhati.

Toute opposition doit se faire entre les mains de monsieur Abdallah Farhati au 51 rue Eljazira Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

Cet avis a été publié au journal Essahafa en date du 13/9/2022.

2022T01067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Rue eljazira Tunis le 29/8/2022, sous le n°22202277 Mr Mahmoud Marzouk a vendu le fonds de commerce à usage commercial, sis au 71 rue eljazira Tunis avec les éléments corporels et incorporels à Mm Hala Gnichi.

Toute opposition doit se faire entre les mains de Mme Hala Gnichi au 51 rue Eljazira Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

Cet avis a été publié au journal Essahafa en date du 13/9/2022.

2022T01068FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître «Baccari Imed Eddine» et son assesseur notaires à Tunis en date du 02 septembre 2022 et enregistré avec l'enregistrement mensuel du dit notaire à la recette des finances rue de Sahel-Tunis. Mr Nabil Arar résidant au 34-Rue Sebkha-Tunis a fait donation pour sa femme Mme Raja Cherif demeurant au 32, Rue Charles de gaulle-2etageTunis, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis au 4 rue du marabout-R.C.-Tunis avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels dont l'activité «commerce de C.D. et stations de jeux». Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours entre les mains de donataire à l'adresse du local objet de donation du fonds du commerce.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Le Quotidien» du jeudi 15 septembre 2022.

2022T01069FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/9/2022 enregistré à la recette des finances el Fahs le 13/9/2022 quittance n°37221 Marwa Doufeni a vendu à Hayet Boudguiga le fonds de commerce de vente denrées alimentaires et exploité à cité SNIT El Fahs.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de la rédactrice de l'acte de vente maître Karima Ben Attia à l'Avenue Habib Bourguiba El Fahs.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 14/9/2022.

2022R02365FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte légalisé à la mairie de Nabeul le 22/9/2022 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri de Nabeul le 23-9-2022 quittance n°M084364 enregistrement n°22204066, Foued Ben Taieb Raboudi CIN n°01712148 demeurant Ibn Khaldoun Nabeul né le 30/4/1955 a cédé le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels (confection de vêtements en cuir) sise à rue Kamel Atatürk à Kawther Ben Taieb Raboudi CIN n°01812058.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur à son local dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet avis est paru à la Presse du 28/9/2022.

2022R02371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse le 22/6/2022 sous le n°22201623, quittance n°M052659, Mr Chokri Ben Hsan Ben Mohamed Elhajji Titulaire de la CIN n°05588291 a vendu à Mr 1/ Mahdi Ben Taher Ben Mohamed Darwich titulaire de la CIN n°09318201 et 2/ Mr Mohamed Ben Majid Ben Mohamed Othmen titulaire de la CIN n°12806688, tout le fonds de commerce (vente vêtements sportifs) sis à l'avenue de la République n°52 Sousse.

Les oppositions seront adressées à l'acheteur à Mr Mahdi Darwich à son adresse à Sabaghin Kalaa Soghra Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 2/10/2022.

2022S01133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la commune de Sousse Médina, le 15/9/2022 enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse le 16/9/2022 sous le n°22202348 Mohamed Hanzouli titulaire de la c.i.n, numéro 09258672 a vendu à Chouaieb Ben Hammouda titulaire de la c.i.n numéro 12820251. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à rue 20 Mars cité Jawahra Sousse, ayant pour activité principale activité informatique et bureautique.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur au siège du fonds de commerce situé à rue 20 Mars cité Jawahra Sousse dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 29/9/2022.

2022S01134FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 23/9/2022 enregistré à la recette des finances pour l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 27/9/2022 reçu n°M003027 n° d'enregistrement 22202689, Faten Abidi a vendu à la société JHM food la totalité du fonds de commerce, exploité aux locaux n°08/06 et 07 situés à rue Ebn el jazzar z2 Sousse avec tous les éléments corporels et incorporels dénommé Bella Vita et les éventuelles oppositions seront adressées au cabinet Me Rached BARKACHE. Im Hafiène, Bloc A, 2ème étage, Av. Commandant Bjaoui Sousse dont l'annonce a été faite aux deux journaux Essahafa et la Presse en date du 29/9/2022.

2022S01137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date 7/9/2022, rédigé par Maître Ben Rhouma Hatem, titulaire de C.I.N n°05118851, enregistré à Hammam Sousse le 20/9/2022 sous le numéro 22204934, quittance n° 99123, Monsieur Zouhair Jdidi, titulaire de la carte d'identité n°02853916 représentant la société Quincaillerie générale JDIDI SARL Q.G.J, identifiant unique n°1596865 K a vendu à Monsieur Haddeji Sami, titulaire de la carte d'identité

n°02098966 le fonds de commerce sis à l'avenue aljomhouria n°27 Hammam Sousse, exploité dans un local d'une superficie de 49 m², exploité dans l'activité commerciale vente en détails les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Ben Rhouma Hatem, qui a élu domicile à l'Avenue Taher Sfar bureau n°16, 4ème étage, immeuble ben dhiab Sousse la vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk du 28/9/2022.

2022S01138FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Diar Elwafa Sfax daté du 20 janvier 2015 sous n°15200302 reçu n°M006576.

Mme Nour El Houda Bent Mabrouk Ben Ali Aboudi, titulaire de la CIN n°07649379 du 24/9/2009 K a donné à Mr Adel Ben Mhemmed Ben Mohamed Belmabrouk, titulaire de la CIN n°05349441 du 29/4/2004, la totalité du fonds de commerce exploité en vente et réparation du téléphone mobile situé à El-Intilaka Center Local n°04 3079 Sfax.

Les oppositions ne seront pas pris en compte après 20 jours à partir de la date de cette annonce au JORT, et seront reçues à l'adresse désignée ci-dessus.

Cette annonce est publiée aux journaux la Presse et الصحافة le 28/9/2022.

2022X01197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 14/9/2022 numéro d'enregistrement 22202805, numéro de quittance M088321 : Monsieur Mahdi Ben Nourddine Ben Béchir Rekik a cédé la totalité du fonds de commerce de la Buvette située à la route de Mahdia km2 Sfax à côté de l'établissement de la Police "Elbustan" à Monsieur Mohamed Ben Mahmoud Ben Fraj Arous.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Belhadj Salem Ali dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette vente est publiée au journal «Achourouk» le 25/9/2022.

2022X01198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 15/9/2022 numéro d'enregistrement 22203829, numéro de quittance n°M112534; Monsieur Slim Ben Abdelmajid Herr a cédé la totalité du fonds de commerce exploité à la vente de «fruits Secs» situé à l'avenue Majida Boulila immeuble Olfa Palace rez-de-chaussée Sfax à Madame Hajer Ben Sadek Ben Hadriche épouse Abdelwahab Makni.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Belhadj Salem Ali dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette vente est publiée au journal «Achourouk» le 29/9/2022.

2022X01205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20 septembre 2022 enregistré à la recette des finances Sakit Ezitte Sfax le 20 septembre 2022 n° de quittance M063311 n° d'enregistrement 22202559, le sieur Hassen Rajeb C.I.N 13481062 demeurant à Bani Khdach Médenine et Ibrahim Mehdawi C.I.N 1348262 demeurant à Bani Khdach Médenine a vendu au sieur Monsef Allia C.I.N 05259512 demeurant à rue Bouzaine n°162 Gremda Sfax la totalité du Fonds de commerce du magasin sis à la route de Tunis km 7,5 Sakit Ezitte Sfax.

Toutes les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur au local du Fonds de commerce à route de Tunis km 7,5 Sakit Ezitte Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal "Alchourouk" le mercredi 28 septembre 2022.

2022X01206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 9 septembre 2022 enregistré à la recette des finances du Bardo le 16 septembre 2022, quittance n°M080770 la société Africair climatisation matricule fiscal n°0005305 M a vendu à madame Yassmina Bent Mabrouk Ben Romdhane titulaire de la CIN n°00622384 et Mlle Yossra Ben Mohamed Elmoncef Ben Abdelaziz Ben Mami titulaire de la CIN n°08714808 son adresse n°126 rue 20 Mars Bardo tout le fonds de commerce publié au journal Echourouk le 23 septembre 2022.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Chafik Elghazouani demeurant à 8 rue de lybia le Bardo Tunis.

2022402391FCCC2

Promesse de vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/8/2022 écrit par maître Moez Amdouni Avocat à la cour d'appel dont le cabinet situé à la rue de France propriétaire de l'indentification fiscal n°1522710 enregistré à la Recette des Finances de Béja le 22/9/2022 n°22205757 reçu n°Mo57303 et SERA publié dans le quotidien AL- SABEH le 24/9/2022,

M Sofiene Beji domicilié à rue de AFH Béja a promis de vendre le fonds de commerce lui appartenant et qui consiste en la vente de LE LIBRE-échange de toutes sortes au local situé à l'Avenue khair al-din bacha à M Mokhtar Khadraoui.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devront être faite par M Mokhtar Khadroui titulaire de carte d'identité nationale n°02258160 au local situé à cité NASSIM Béja dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

2022402414FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 26/9/2022 enregistré à la recette des finances bab souika le 26/9/2022 (quittance n°M067317 enregistrement n°22202054) Melle Basma Jendoubi a

vendu à Mr Nidhal Zinoubi le fonds de commerce exploité en vente de fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 28 rue Bab Saadoun Bab Souika 1006 Tunis.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la datte de la publication du présent avis au j.o.r.t.

Ce même avis a été publié au journal Assabah du 28/9/2022.

2022402416FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 16/9/2022 quittance n°M096034 la société VITAMED matricule fiscal 1656279G/B/M/000, sis 1 Rue Ibno Zohr Cité Elgazala Ariana la totalité du fonds de commerce tout commerce exploité au local sis au 84 rue Abou Baker Elbakri Montplaisir Tunis à Monsieur Dridi Amir.

Les éventuelles oppositions seront entre les mains de l'acheteur au 84 rue Abou Baker Elbakri Montplaisir Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée le 23/9/2022 au journal quotidien Echourouk.

2022402424FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 5-11-2022 et enregistré à la recette des finances de Charguia le 15-9-2022 sous le n° de reçu M111990 et sous le n° d'enregistrement 22207366, Monsieur Mzoughi Khaled titulaire de la CIN n°04789840, a vendu à Madame Zammel Safa, titulaire de la CIN n°08728856, la totalité du fonds de commerce consistant en la vente de tous produits exploité au local sis à cité el Khadra 16 Rue Cheikh Kadhi avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce est parue au journal le Quotidien le 01 octobre 2022.

2022402426FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Taha Lamine Bergaoui

63 Av. Habib Bourguiba Bardo - 1er étage bureau n°A1.6

M.F : 1476308R/P/000

Par acte sous-seing privé légalisé en date du 19 et 20 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances Av de l'Indépendance Bardo le 27/9/2022 sous n°22203650 quittance n°M82908.

Il appert que Mr Mustapha Ben Habib Ben Amor Guasmi a vendu à Mr Alaaeddine Ben Kamel Ben Khemais Belhaj la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à 29 Av Habib Bourguiba le Bardo.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains du vendeur Mustapha Ben Habib Ben Amor Guasmi au 05 Rue al Koufa Denden dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel, sous peine de forclusion. Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et «Achourouk» du 30/9/2022.

2022402428FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 2/3/2022, enregistré à la recette des finances Al-Jazira, le 18/8/2022 sous le n°22202200, quittance n°M058683, monsieur Tawfik Benkamel, demeurant 32, rue Sidi Bouhadid, Al-Hafsia, titulaire de l'identifiant unique numéro 0426988T CIN n°07311315 délivrée le 5/3/2011 a renoncé la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels sis numéro 3 du complexe commercial «Centre Al-Jazira» n°49, rue Al-Jazira, et n°28, rue Sidi Boumendil à son frère, Imed Benkamal, demeurant à 14, rue 1912, Cité Al-Nasr, Al-Mnihla - Ariana, CIN n°07311315 délivrée le 5/3/2011 titulaire du IM 707699/A, la valeur de la cession a été fixée aux fins d'enregistrement de 5000 dinars.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Tarek Rezgui avocat à la cour de cassation, 7 rue Hooker Doolitle, 4ème étage, n°13 Belvédère, Tunis et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 10/9/2022 au journal quotidien Al-chourouk.

2022402429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente d'un fonds de commerce établi selon acte sous seing privé en date du 13/9/2022 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 13/9/2022 quittance n°120887 enregistrement n°22204772. Mr Ahmed Touihri a cédé à Mme Nejla Gharbi le fonds de commerce sis au nord de l'entrée de l'immeuble situé à l'Avenue Farhat Hached n°2 Ariana

Les oppositions seront reçues à l'adresse suivante : Avenue Farhat Hached n°2 Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien - Echourouk du 24/9/2022.

2022402433FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 15/9/2022 enregistré à la recette des finances de Raoued sous le n°22303859 Quittance M103932, Mr Abdelkarim Baroudi a loué à la société "Wajd General Sweet Production" SARL représentée par son gérant Adam El Ezzeddini, en cours de constitution la totalité du fonds de commerce sis à la rue Habib Chelbi cité Wafa Raoud Ariana à droite de l'entrée.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa le 29/9/2022.

2022T01070FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzalfa le 22/7/2022 sous le n° d'enregistrement 22300923 quittance n°M023386 La société STAROIL représentée par son Directeur Général Adjoint Mr Ibrahim Aymen Meskina a loué en gérance libre le fonds de commerce de station-service a pour objet la distribution des carburants les services et la vente des produits destinés à l'automobile sis à Menzel Bouzalfa à la société STATION SERVICE ET CARBURANT MOKADDEM représentée par son fondateur Mr. Sadok Mokaddem.

Suivant avenant n°1 enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzalfa le 19/9/2022 sous le n° d'enregistrement 22301177 quittance n°M0027928 la société STATION SERVICE ET CARBURANT MOKADDEM représentée par son fondateur Mr. SADOK MOKADDEM a ajouté une autre activité d'un café catégorie 1 et une pizzeria

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 4 octobre 2022.

2022402412FCCC3

Location-gérance de fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des Finances Cité Mahrajène, Tunis le 21/9/2022, quittance n°79373, enregistrement n°22305488, la société "EPSILON", SARL, RNE n°1378637J, son siège social sis à l'immeuble Albaraka 1, rue Jeune Foyer, El Menzah 1, a donné en location-gérance à la société "GAMMA TRADE", SARL, RNE n°1651185E, son siège social sis au 21, rue Tahar Haddad, Nouvelle Ariana, Ariana, le fonds de commerce lui appartenant affecté à l'activité de Pâtisserie et Gélaterie, exploité au show room d'une superficie de 35 m² sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Albaraka, 1 rue Jeune Foyer, El Menzah 1, 1013 Tunis, avec tous ses éléments matériels et incorporels, et ce pour une durée d'une année à compter du 01/8/2022 au 31/7/2023.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Assahafa et La Presse, parus le 28/9/2022.

2022402422FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié du 30 Août 2022 enregistré auprès de la recette des finances Lac Quitt n°M091083 - Réf. 22306756, la société «Cafétéria Meniar» MF n°0851483S- a loué le fonds de commerce sis au RDC de l'immeuble Tej Bouhaira, Rue Lac Mâlaren, Lac 1 Tunis, à Mme Houria Fekia CIN n°05305794 et ce pour une durée d'une année à partir du 01 septembre 2022 jusqu'au 31 août 2023.

2022402435FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date à Tunis le 17 août 2022 enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela Tunis, le 15 septembre 2022 sous le n°22302728 reçu n°M079163, L'Ecole Supérieure Privée des Sciences Appliquées et de Mangement (SEZAME), titulaire de l'identifiant unique n°0970778T a donné en gérance libre à Monsieur Fakher Salhi, titulaire de la CIN 08167368, la totalité du fonds de commerce de café - restaurant sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à la rue Newton zone industrielle Chotrana Ariana pour une période d'une année commençant le 1er octobre 2022.

Le présent avis est paru aux journaux Achourouk et le Quotidien du 28 septembre 2022.

2022402436FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une amicale

Dénomination : Amicale des agents de la société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Bizerte

Siège : 241-243, Rue Ali Daham, Avenue Habib Bourguiba - 7000 Bizerte.

Objectif :

- Soutenir les liens humains entre ses membres de manière à assurer un environnement de fraternité et de solidarité entre tous les agents,

- Promouvoir les activités sociales et culturelles au sein de l'entreprise en vue d'une promotion sociale,

- Elaborer des accords de partenariat et de coopération avec les institutions économiques et les associations dans le cadre de la coopération avec les composantes de la société civile pour contribuer à diminuer les besoins.

- Président : Mohamed Badi Klibi

- Vice-président : Kamel Barhoumi

- Secrétaire Général : Akram Dziri

- Trésorier : Issam Hadj Salem.

2022R02369APSF1

Constitution d'un complexe de développement

Par acte de constitution d'un complexe de développement enregistré au gouvernorat de Tataouine le 14/7/2022 sous le numéro 67 cité najeh elsaada

Siège de complexe : cité najah elsaada Tataouine nord.

Composition :

- Président : NAJEH Fateh

- Trésorier : NAJAH Ali

- Nombre de membre : 6

- Nombre de bénéficiaire : 13.

2022R02372APSF1

Constitution d'un réseau d'associations

Le nom du réseau : Coalition éducative tunisienne

Sujet : éducatif

Ses objectifs :

- Œuvrer pour défendre une éducation publique solidaire, gratuite et de qualité pour la vie Selon le principe d'égalité des chances entre les genres, les groupes, les personnes handicapées et la Distribution géographique.

- Contribuer à élaborer des choix fondés sur l'intersection entre le système d'éducation, de formation et d'emploi.

- Contribuer à l'instauration d'une culture sociétale consciente de l'importance de développer et de défendre l'éducation.

- Etudier le phénomène du décrochage scolaire et contribuer à l'amélioration du climat scolaire.

- Préparer des programmes d'éducation des adultes, éradiquer l'analphabétisme et réduire ces rechutes.

- Développer des relations de partenariat avec les instances officielles et la société civile éducative au niveau local, régional et international.

Objet : Consortium à but non lucratif.

L'adresse : 7, rue Elamine Elabbassi Bureau n°1 Belvédère Tunis.

Membres du bureau de la coalition :

Missaoui Kamel : Président

Neffati Hanen : Vice-président

Bel Habib Sami : Secrétaire général

Hamza Hamza : Trésorier

Hayouni Rkaya : Membre

Ben Aziza Anissa : Membre

Hsin Mounir : Membre

Sayala Bassem : Membre

Mannai Hanen : Membre

Boukaddida Raja : Membre.

2022R02373APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : "AMEL NEKRIF" Culture - Développement

Siège social : NEKRIF 3286.

Objectifs :

- Contribuer au développement des capacités et compétences scientifiques au profit de la jeunesse de la région

- Encourager les initiatives nationales qui contribueraient à soutenir les efforts de l'état dans la protection du patrimoine et le développement du patrimoine culturel tout en préservant l'identité nationale par l'intégration des femmes et des enfants dans son environnement social et culturel.

- Procès-verbal : N°7457 du 25/6/2021

Mohamed ben Mohamed Al-Issawi : Président.

Ali Ben Khalifa Lajdal : Secrétaire général.

Walid Ben Ahmed Al-Monastir : Trésorier.

2022X01200APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Ma Terre

Siège : 15, Rue Raed Bejaoui, Carthage Dermech, 2016, Tunis

Objectifs : Affiner et développer les connaissances des enseignants et des élèves et les encourager à participer à la vie sociale, la mise en valeur des ressources et des produits locaux, développer la confiance en soi, la créativité et l'esprit critique, consacrer les principes du respect d'autrui.

Comité de l'association :

Président : Malek Emna Fourati,

Secrétaire général : Kamel Hédi Fourati,

Trésorier : Aziz Kallel.

2022402407APSF1

Homologation de résolutions

Avis

- Suite à la réunion tenue le 28/8/2022, dont procès-verbal enregistré à la recette des finances de Hammam-lif, le 17/8/2022, sous le numéro 47167.

- La composition du syndic de copropriété de l'immeuble «Adam», Nozhet Soltane, Borj Cédria, Hammam Chatt, est désormais comme suit :

Président : Mohamed Arfa

- Trésorière : Dhahbia Najjar

- Membres : Nassreddine Béji et Béchir Ben Aoun

- Démis de ses fonctions Mr. Sabri Toujani.

2022R02362APSF2

Résidence Diar El Fell

Rue Rachid Ben Hamida

Tantana / Sousse

En vertu du P.V de l'Assemblée Générale du syndicat des copropriétaires de la résidence Diar El Fell tenue le 23 août 2022 et rédigé par M. Adel Ben Amer huissier notaire et dont copie est déposée à la Municipalité d'Akouda un nouveau comité de syndic est élu il est représenté par les membres suivants :

Jamel Mahroug : Président

Fethi Zarrouk : Vice Président

Jilani Bouktila : Trésorier

Neila Jaberi : Secrétaire Générale

Soufienne Boughalmi : Membre

Et ce pour trois années.

2022R02370APSF2

Avis

Syndic de Copropriété Résidence Elyes II

Adresse : Bloc N° H .Rue de la Paix

Dar Fadhal, la Soukra - 2036 Ariana

Suite à l'assemblée Générale des Copropriétaires Résidence Elyes II

Dar Fadhal La Soukra - Ariana tenue le 28/7/2022 enregistré à la Recette des finances Rue de Paradis - Ariana le 12/8/2022 Quittance n°94471 enregistrement n°22806232, il a été décidé ce qui suit :

- Accord à Mr Abderrazak Ben Mahmoud d'être élu Président du Syndic pour la prochaine période.

- Approbation du rapport Moral avec la présence de 21 copropriétaires dont 16 qui ont donné leur accord, 1 abondant et 4 qui ont refuser.

- Approbation du rapport financier de la période relatif du 01/10/2018 au 30/6/2022 et quitus au promoteur durant toute la période indiquée ci-dessus. 21 copropriétaires dont 16 qui ont donner leur accord, 1 abondant et 4 qui ont refuser.

- Accord pour une cotisation de 70DT/mois à partir du 01/01/2023.

- Procéder aux poursuites judiciaires contre les impayés auprès des tribunaux et extraire des sommations.

Comité de syndicat :

- Mr Abderrazak Ben Mahmoud : Président du Syndic

- Mr Jabeur Rahali : Secrétaire Général

- Mr Soufiene Khoudi : Secrétaire Général Adjoint

- Mme Hajer Boukessra : Trésorière contrôleur des dépenses

- Mme Sana Zairi : Vice Trésorière contrôleur des dépenses

- Mr Med Ali Dhahbaoui : Membre

- Mr Mondher Jouiri : Membre

Levée de l'assemblée à 22h du soir.

2022402415APSF2

Syndic résidentiel GHORFA 2

Selon le procès-verbal de la réunion tenue le 6 août 2022 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 19 août 2022 quittance n°76 272 et enregistré sous le numéro 22703503 un seul Article.

Un syndic a été élu pour une durée de deux ans.

Nom : Syndicat des propriétaires de résidence GHORFA 2

Siège social : Complexe résidentiel, GHORFA 2, Marazgua, Nabeul Membres et composition du comité

Lakhdar Ben Hassine : Président

Lassad Boutouria : Vice-président

Ali Hentati : Trésorier

Mahfoud Akaichi : Trésorier Adjoint

Anis Tammar : Secrétaire général

Essagaier Zouita : Secrétaire général adjoint

Mohamed Najib El Ghaly : Membre

Khaled Al Ayadi : Membre

Chiraz Boutouria : Membre.

2022402430APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix initial de 40%

Ben Omrane Lawyers Group

Tél : 71.948.002

Poursuivant : La Banque Nationale Agricole, S.A - MF 0000123L, dont le siège est à la Rue Hédi Nouira, Tunis.

Partie saisie : 1/ Sté PIMENTS CHAKROUN CHAMS, SARL, MF 1196707/V, dont le siège est à Immeuble el Borj, escalier B, Nasiria, Sfax, et aussi à Rgueb, Route Mazzouna, km 8, en tant que débitrice principale. 2/ Fakher Ben Mohamed Chakroun, demeurant à Sfax, Avenue de l'environnement n°21 bis, Gremda, en tant que caution solidaire et propriétaire du terrain objet du titre foncier n°3668 Sfax. 3/ Mohamed Ben Salem Ben Amor, demeurant à Sfax, 63 Rue Taher Sfar, en tant que caution solidaire et propriétaire du terrain objet du titre foncier n°123505 Sfax.

Avocat poursuivant : Ben Omrane Lawyers Group- Immeuble Tamayouz - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

Désignation du bien à vendre : 1- Terrain objet du titre foncier n°3668 Sfax dénommé «hana XVII» de superficie de 958 m², sis à la route de Germda, km 4 Sfax, dans une zone d'habitation. Il abrite une villa de haut standing, clôturée, d'une superficie de 295 m². Elle est composée d'un hall, salon et un bloc sanitaire et une cuisine, une suite des parents équipée d'une SB. L'architecture est moderne, les matériaux et les accessoires, la boiserie et le sanitaire sont de très haute qualité.

Le terrain abrite aussi un studio de 54 m² contenant une kitchenette et un wc.

La villa est occupée par la femme de M. Chkroun en application d'une décision de justice.

2- Terrain objet du Titre foncier n°123505 Sfax dénommé «ben amor 6» d'une superficie de 507 m², sis à Bab Bhar, Sfax, au Rez-de-chaussée d'un immeuble au croisement des rues Taher Sfar et Patrice Lumumba. Il est composé de : a/ un local d'une superficie de 253,5 exploité par le propriétaire dans la vente et la réparation des moteurs électriques.

b/ un atelier de 233,5 m² avec bureau et Wc et un magasin de 20 m².

Mise à prix : 1/ Titre foncier n°3668 Sfax : Cinq cent trente et un mille dinars (531.000,000). 2/ Titre foncier n°123505 Sfax : quatre cent cinquante-six milles dinars (456.000,000) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judicaire après réduction de 40%.

Prix total de deux titres fonciers : Neuf cent quatre-vingt-sept mille dinars (987.000,000).

Date et lieu de la vente aux enchères : Mercredi 9 novembre 2022 (9/11/2022) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 à partir de 9H du matin, affaire n°1513.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges déposé au greffe dudit tribunal. Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix. Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable du gouverneur de Sfax.

2022R02368VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Araari Mabrouka

Avocate, rue du Kef Siliana centre gouvernorat de Siliana

Matricule fiscal : 1175559/L

Mobile : 21 761 480

1/ Partie poursuivante : Fawzi Ben El Azhar Sebtewi, office national du commerce Makthar, gouvernorat de Siliana.

2/ Partie poursuivie : les héritiers de monsieur Imed ben Jileni Jandoubi ; sa veuve Hanen bent Mohamed Salah Hdibi, sa fille mineure Dorra Jandoubi, sa fille mineure Sondes Jandoubi, sa fille majeure Dalel Jandoubi, toutes demeurant à la ferme Jandoubi el krib gouvernorat de Siliana.

3/ Avocat poursuivant : maître Mabrouka Araari avocate à la cour d'appel rue du Kef, Siliana centre gouvernorat de Siliana, M F n° 1175559/L.

4/ Immeuble saisi : il s'agit des parts collectives de l'immeuble dénommé propriété «Emna», objet du titre foncier numéro 12068 Siliana sis à El Krib gouvernorat de Siliana, fait par le tribunal immobilier de Siliana suite au jugement immobilier n°1611 du 4/7/2007, il contient quatre parcelles n°01-05-03-02, les parts saisies mesurent 108 m² de la totalité du titre foncier qui mesure 373537 m², l'immeuble est un terrain agricole il se compose des parcelles suivantes :

- le n°1 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé sous forme dévier, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, sa superficie égale à 16.9223 hectares.

- le n°2 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé sous forme dévier, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, sa superficie égale à 06.0538 hectares.

- le n°3 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, sa superficie égale à 0.7753 hectare, il contient un logement rural d'une superficie 125 m² dont 100 m² couverte au profit de madame Mabrouka bent Mohamed veuve de Mohamed Saad Mannei, comprenant trois chambres, bloc sanitaire et cuisine, sol en parterre.

- le n°5 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé sous forme dévier, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, sa superficie égale à 13.06023 hectares.

5/ Mise à prix : les deux experts commis monsieur Nizar Sghair et monsieur Houssine Boulifi l'ont évalué à trente cinq mille cinq cent quatre vingt et un dinars 594 millimes (35.581.594), outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

6/ Date, heure et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le mardi dix-huit octobre deux mille vingt deux (18/10/2022) à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du tribunal de première instance de Siliana, sise à rue Taib Mhiri Siliana.

7/ La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif sur les lieux de l'immeuble objet de poursuite, le cahier des charges peut être consulté au greffe de la chambre de saisie immobilière du tribunal de première instance de Siliana, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Mabrouka Araari, sis à la rue du Kef Siliana centre gouvernorat de Siliana et ce pendant les jours et les heures de travail.

8/ Observations : Tout celui qui désire l'achat de l'Immeuble doit mandater un avocat, il doit aussi consigner le tiers (1/3) du prix d'ouverture ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce avant la participation à l'adjudication. Les personnes ayant une nationalité étrangère doivent, en plus, obtenir une autorisation légale conformément à la législation en vigueur.

2022R02374VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule R N E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Mongi Ben Hassen Fadhloun, titulaire de la C.I.N n°04135289 demeurant à rue Mohamed Karkoub n°138 Moknine.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de l'immeuble d'habitation de quatre étages situé dans une impasse débouchant sur l'avenue Victor Hugo Sousse, édifié sur le titre foncier n°162095 Sousse, parcelle n°1 d'une superficie de 48 m², ainsi les parts indivises revenant à Monsieur Mongi Fadhloun objet du titre foncier n°105334 Sousse, parcelle n°1, d'une superficie de 44 m² représentant 44 parts des 48 parts composant le titre (44/48), l'immeuble d'habitation comprenant un sous-sol et quatre étages, sis à Sousse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 10/11/2022 à partir de 9h.

Mise à prix :

Huit cent trente sept mille quatre cent trente neuf 583 Millimes (837.439,583 D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S01125VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée

par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Souheil Ben Hammouda El Behi (débiteur hypothécaire), titulaire de la CIN 08266380 demeurant à Aouled El Hanachi Chorbène - Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Hassen Maaloul sous le n°26900, le 01/6/2022 et inscrit au titre Foncier n°1003 Mahdia le 02/8/2022 vol 2022/02 sous n°817 sur la totalité du terrain objet du titre foncier n°1003 Mahdia dénommé *faouzia* situé à Imadet Aouled El Hanachi. Délégation de Chorbène Gouvernorat d'El Mahdia, d'une superficie de 8696 m², terrain agricole se compose de deux parcelles de terrain n°04 et n°27 du plan cadastrale du Gouvernorat d'El Mahdia section B plantées amandes et se trouve dans une zone agricole.

- La parcelle du terrain n°04 sous forme carrée se compose de 30 arbres d'amandes, d'une superficie de 6240 m².

Les limites de cette parcelle du terrain : de l'est la parcelle du terrain n°2 du plan cadastrale, de l'ouest passage agricole non pavé, du nord la parcelle du terrain n°5 du plan cadastrale et du sud la parcelle du terrain n°3 du même plan.

- La parcelle du terrain n°27 sous forme rectangulaire se compose de 3 arbres d'amandes et 10 pieds d'olives d'une superficie de 2458 m².

Les limites de cette parcelle du terrain : du nord la parcelle du terrain n°29, du sud la parcelle du terrain n°26, de l'est la parcelle du terrain n°241 et de l'ouest la parcelle du terrain n°28.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 50.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 24/6/2013 vol 05/2013 sous n°83 au profit de l'ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrite le 02/8/2022 (vol 02/2022 n°817) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixée à cent quatre vingt quinze Milles huit cent cinquante Dinars (195.850.000D) terre et contenu ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 31 octobre 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Mahdia, sise à la Rue Taieb El Mhiri.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 65.283.333 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers ils doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier des charges.

2022X01199VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Safi Mohamed

Rue Abou Kacem Echabbi Le Colisée Sfax

Partie poursuivante : Wahida bent Habib Ben Ahmed Neifar, CIN n° : 03331886, sans emplois, résidente à l'Av Bourguiba Rue Taha Hsin n°23 Chihia Sfax.

Partie suivie : 1- Zouhir Ben Mahmoud Kharrat, CIN n°03206542, Retraité, demeurant à l'Av Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar n°17 El Ain Sfax.

2- Héritiers Mohsen Kharrat :

- Mahmoud Kharrat, CIN 05345347, Comptable.

- Ghassen Kharrat, CIN 08764404, Comptable.

- Mohamed Amine Kharrat, CIN 08764406, Employé.

- Samira Kharrat, CIN 01226008, sans emplois.

Tous demeurants à l'Av Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar n°17 El Ain Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Safi Mohamed, Rue Abou Kacem Echabbi Le Colisée Bloc «C» Sfax.

I-1- Un lot de terrain nu sis à Route l'Afrane Km 8 Sfax d'une superficie de 1084 mm limitée au sud par une impasse et Kchaou, à l'Est Aloulou, au Nord Zouhir Kharrat et lot de terrain et héritiers Mohsen Kharrat et à l'ouest héritiers Abdelmajid Kchaou.

Mise à prix : Deux cent soixante et onze mille dinars (271.000,000 D).

Date et lieu de la vente : Mercredi 9 novembre 2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 2 Rue Ahmed Aloulou Sfax.

Visite du terrain : Tous les jours aux horaires administratifs. Pour plus d'informations s'adresser à l'étude de Maître Safi Mohamed ou au greffe du tribunal de première instance Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix.

2022X01203VEPA1

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 02/11/2022 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Manouba.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance Ide Tunis

sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Générale Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Mostfa Guidir titulaire de la CIN n°00591249 résident à appartement n° C6 bloc C résidence Almansoura Menzah Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, route de Tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached Chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°9363 Manouba nommé "Hela" située à gouvernorat borj elamri. La propriété est un terrain agricole d'une superficie totale de 10 155 m² non valable pour l'activité agricole à son état actuel ; équipé d'une porte métallique à l'entrée et se constitut des bâtiments suivants.

Clôture de 300 mètres de longueur et 2.50 mètres de hauteur construite en briques en état moyen.

Résidence familiale d'une superficie de 100 m² non valable pour l'utilisation.

Deux bâtiments préparés pour l'élevage des lapins chacune a une superficie de 1000 m² ; la première est couverte avec des murs et sol négligés ni portes ni fenêtres; la deuxième est totalement négligée et a perdu une partie importante : de sa couverture et de ses murs.

Résidence pour le gardien avec une administration les deux sans couverture et non valable pour l'utilisation.

Mise à prix : est fixée à trois cents quarante cinq milles deux cents quatre vingt quatorze dinars (345.294 .000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront indéterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Manouba où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2022X01204VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Fathi El Mouldi

Avocat à la cour de cassation

18, Rue d'Irak Lafayette - Tunis

Tél : 71 844 017

Fax : 71 844 027

Email : elmouldifathi@yahoo.com

Matricule fiscal : 186100/E/A/P/000

Poursuivant : Aziza Bent Chebil Nasri, 15 rue des lumières, Ariana Supérieur.

Autre saisi : Abdellaziz Jamoussi, 15 rue des lumières, Ariana Supérieur et domicile élu au 2 bis rue Khourtoum Belvédère (Me Sami Kotti) .

Avocat poursuivant : Me Fathi El Mouldi, 18, rue d'Irak, Tunis.

Immeuble saisi (sa moitié) : T.F 51277 Tunis, sis au 15, rue des lumières, Ariana Supérieure.

Mise à prix : 426.931,415 DT, outre les frais (La moitié du prix de l'immeuble).

Date et lieu de l'adjudication : Le 7 novembre 2022, à partir de 9 H du matin, trib. de 1ère instance de l'Ariana.

Visite : Tous les dimanches à partir de 10 h du matin, après concertation.

2022402427VEPA1

Vente Immobilière aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à Etude Maître Olfa GHARBI 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant)

La partie saisie :

Monsieur Mabrouk Ben Ali El Ghoul, Tunisien, C.I.N n°00016294, demeurant à Médenine (caution solidaire et hypothécaire de la société EL GOUL EMBALLAGE, SUARL, siège social à la Cité Ennassim Médenine du Sud Médenine, RC n°B20108882013 Tib 1ère instance Médenine, identifiant unique n°1300718 (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats Internationale Avocats Conseils, sis au 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

Terrain agricole dénommé «EL FAOUZ» objet du titre foncier n°33134 Médenine situé à Naffetia Ben Guerdane Médenine, d'une superficie de 16 H 28 A44 C, 162844 parts. A 800 m de la route nationale n°1 entre Médenine et Tataouine avec une maison sur 63 m² et 200 pieds d'oliviers moyens.

Mise à prix : Cent douze mille huit cent quatre-vingt-sept dinars six cents millimes (112.887 D, 600).

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 31 octobre 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Médenine.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022402434VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached Avocat

Auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'International SICAR, représentée par son Directeur Général société Anonyme, identifiant unique n°0723542X ayant son

domicile élu au siège social de la société internationale de recouvrement des créances (IRC) sis à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 3 8 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : 1- Salah Zaied, titulaire de la CIN n°00326168 demeurant à la rue Amine Chebi, résidence Palace, immeuble A, appt 7, Menzah 8, Ariana.

L'immeuble saisi : les parts indivises soit 60 / parts 1000 parts dans le TF n°136614 Tunis dénommé «ilys joseph» sis à Tunis faisant le coin de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil.

Les parts indivises consistent en un appartement situé au premier étage de l'immeuble situé à l'angle de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil Tunis, portant le n°06 (avec les parts communes dans l'immeuble). L'appartement se compose d'une salle d'eau équipée, deux chambres chacune avec un balcon arrière, une cuisine, la superficie de l'appartement est d'environ 80 m². L'appartement est équipé de toutes les installations nécessaires, y compris l'eau potable et le courant électrique.

Les charges :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dt inscrite le 15/9/2006 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 8.000,000 dt inscrite le 20/7/2007 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 23.000,000 dt inscrite le 25/01/2008 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 130.000,000 dt inscrite le 28/02/2009 au profit de la BFPME

- Hypothèque volontaire à hauteur de 130.000,000 dt inscrite le 28/3/2009 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 7.000,000 dt inscrite le 20/10/2009 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dt inscrite le 24/12/2009 au profit de la STB

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 01/8/2022 au profit du saisissant.

- L'immeuble saisi est loué par Mme Asma Bent Salah Ben Abdallah C.I.N : 0449457 du 28/8/2012 moyennant un loyer mensuel de 600d.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à : 184.800,000 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 25/10/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2022402444VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de Faillite

Société ADIVAN HIGH TECH NORTH AFRICA

Siège social : Centre Venise Avenue Habib Bourguiba 2070 La Marsa

Identifiant Unique : 785145D

En vertu du jugement n°583 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 5 Juillet 2022, il a été décidé la mise en faillite de la société «ADIVAN HIGH TECH NORTH AFRICA» :

- Juge Commissaire : Madame Jihen Ayed

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App N° 6 - 1002 Tunis Tél : 71 830 168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2022402423VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE LES THERMES MARINS DE HAMMAMET

S.A au capital de 8 250 000 dinars

Siège social : Hôtel Hammamet Garden - 8050 Hammamet B.P 291

Identifiant unique : 0023021 E

Messieurs les actionnaires de la société LES THERMES MARINS DE HAMMAMET sont invités à assister, le samedi 12 novembre 2022, au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée générale ordinaire à dix heures (10 h) du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Assemblée Générale Extraordinaire, à l'issue de la première à douze heures (12 h), sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R02363SANB3

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 0000948XAM000

Identifiant Unique : 0000948X

Messieurs les actionnaires de la Société Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu jeudi 3 novembre 2022 à 10 heures au siège de la société 32 bis rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024,

2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2022R02367SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale des Associés

Société Tunisienne d'Industrie Automobile (en liquidation)

Société anonyme

Matricule fiscal : 2584X/AM/000

Registre de commerce : B6091996

Le liquidateur de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale des Associés qui se tiendra le jeudi 27 octobre 2022 à 14 heures 30 au bureau de liquidateur sis au bureau n°13 au 3ème étage de l'immeuble 1 rue des entrepreneurs (par l'avenue de Paris) Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du liquidateur concernant les circonstances de l'élaboration des états financiers de l'année 2010 ainsi que les suites réservées aux décisions des associés lors de l'assemblée ordinaire du 10 novembre 2020 sur les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2009.

2- Lecture du rapport de commissaire aux comptes sur les états financiers de l'année 2010.

3- Approbation des états financiers de l'année 2010 et Affectation du résultat pour l'année 2010.

4- Quitus au liquidateur pour l'accomplissement des procédures pour la réunion de l'assemblée générale des associés et quitus aux membres du conseil d'amnistiions pour la gestion du l'année 2010.

5- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions objet de l'article 200 du C.S.C.

6- Approbation si nécessaire sur les conventions objet de l'article 200 du C.S.C.

7- Décisions de l'assemblée générale des associés concernant les anomalies révélées dans le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice comptable 2010.

8- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les associés.

2022R02375SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE SERVICES AGRICOLES «AL MOSTAKBAL»

S.A au capital social de 1.430.000 dinars tunisiens

Siège social : Rte El Mattar 14 SGHAR, Sfax

MF : 418091 M P M 000

RC : B144361996

Il est porté à la connaissance des Actionnaires de la Société de Services Agricoles «AL MOSTAKBAL» qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le samedi 29/10/2022 à dix heures précises à Route Menzel Chaker km 1 avenue Ali Ibn Abi Taleb près du lycée 20 mars, Sfax et ce pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :

- Révision des décisions prises en assemblée générale ordinaire du 4 novembre 2016 et 11 novembre 2016.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2015

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur sa gestion au titre des exercices 2016-2017

- Lecture des rapports de Mr le Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2016

- Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion 2016.

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2016

- Affectation du résultat de l'exercice 2016

- Lecture des rapports de Mr le commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2017

- Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de gestion 2017

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2017

- Affectation du résultat de l'exercice 2017

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration 2020-2021-2022

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes 2020-2021-2022

- Approbation des contrats de cession des terrains

- Questions diverses

- Pouvoir.

2022X01202SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE KARTHAGO PRIVATE JET

S.A au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : 8 Bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant unique : 1042809Z

Messieurs les actionnaires de la société Karthago Private Jet, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi 26 octobre 2022 à 10 heures au siège social de la société Al Karama Holding sis à rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers individuels des exercices 2020 et 2021 ;

2. Lecture et approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration relatif aux exercices 2020 et 2021 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre des exercices 2020 et 2021 ;

4. Examen et approbation des états financiers des exercices 2020 et 2021 ;

5. Approbation des conventions règlementées au titre des exercices 2020 et 2021 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation du résultat des exercices 2020 et 2021 ;

8. Pouvoirs en vue des formalités.

2022402406SANB3

Convocation

BSB EQUIPEMENTS. SA

Au capital de 8 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk Tunis

Identifiant Unique : 1211090 A

Mr les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 20 octobre 2022 à 11H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital;

- Augmentation du capital;

- Pouvoirs et formalités.

Tous les documents de ces assemblées sont tenus à votre disposition au lieu de l'assemblée.

2022402411SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Lundi 31 octobre 2022

SIGMA HOLDING

S.A au capital de 3.500.000 dinars

RNE : 0788121 H/A/M/000

Ancien RC : B121712002

Les actionnaires de la société «SIGMA HOLDING» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, lundi 31 octobre 2022 à 15H au 112, Avenue Jugurtha - 1082 Mutuelleville Tunis Tunisie et ce pour délibérer sur les ordres du jour suivant :

1) Délai de Convocation;

2) Approbation de l'état financier de l'exercice 2021 et affectation du résultat;

3) Approbation du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 ;

4) Quitus aux administrateurs.

2022402417SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Institut des Métiers de Santé - IMS

S.A au capital de 116.500 dinars

3, Rue Monastir, El Aouina, Route de la Marsa - 2045 - Tunis

Identifiant unique : 1374587Z

N° Affiliation CNSS : 56014971

Messieurs les actionnaires de la société Institut des Métiers de Santé - IMS sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra vendredi le 28 octobre 2022 à 10 heures, au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'objet social.

2. Transfert du siège social.

3. Suppression des clauses d'agrément et de préemption et adoption du principe de libre cessibilité des actions.

4. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes au titre de l'augmentation du capital social.

5. Augmentation du capital social en numéraire pour un montant de 1.883.500 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription.

6. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital et la modification corrélative des statuts.

7. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'émission d'obligations convertibles en actions.

8. Autorisation d'émission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 1.116.500 dinars et renonciation au droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises par conversion des obligations.

9. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires pour la réalisation de l'émission d'obligations convertibles en actions.

10. Approbation des amendements des statuts et approbation des statuts mis à jour.

11. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires sont tenus à la disposition des actionnaires à la direction de la société pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2022402437SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Touristique du Kef

S.A au capital de 6.500.000 dinars

Siège social : rue Lac Léman Résidence 2001 Bloc Prima A Bureau 22

RC : B01220502014

MF : 1374355J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique du

Kef, sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu jeudi 27 octobre 2022 à 9H30 au siège social de CAPSA CAPITAL PARTNERS sis à 10 bis Rue Mahmoud El Materi Mutuelle ville, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux bases de conversion,

- Emission des Obligations Convertibles en Actions;

- Constatation de la renonciation des actionnaires au droit préférentiel de souscription

- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2022402439SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Institut des Métiers de Santé IMS

S.A au capital de 116.500 dinars

3, Rue Monastir, El Aouina, Route de la Marsa - 2045 - Tunis

Identifiant unique : 1374587Z

N° Affiliation CNSS : 56014971

Messieurs les actionnaires de la société Institut des Métiers de Santé - IMS sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi le 28 octobre 2022 à 10 heures, au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021.

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021.

5. Approbation des conventions règlementées.

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021.

8. Acceptation de la démission de deux administrateurs

9. Nomination de nouveaux administrateurs.

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires sont tenus à la disposition des actionnaires à la direction de la société pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2022402442SANB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Mohamed Ben Ezdine Ben Mokhtar Guallela titulaire de la CIN n°05104695 déclare la perte du titre de propriété n°06/19178 établi le 14 octobre 2014 concernant la propriété dénommée «Essaada» sis à l'avenue 7 novembre 1987 Soliman gouvernorat de Nabeul objet du titre foncier n°565214 Nabeul d'une superficie de 561 m² revenant à la défunte ESSIA Bent Ali Ben Ahmed Rabti d'après une déclaration sur l'honneur de la municipalité de Soliman datée du 26/9/2022.

Cet avis a été publié au journal Essabah le 28/9/2022.

2022R02366DIVD2

Avis

Mr Iheb Swii titulaire de la CIN 07578222 du 28/01/2005 déclare la perte de l'acte de propriété n°414/11 du 23/01/2004 objet du titre foncier 23456 Kairouan sise à délégation chrarda gouvernorat de Kairouan Revenant à son père : Mohamed Ben Elhabib Swii, une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale Chrarda Kairouan sous n°94 du 25/8/2022.

2022S01135DIVD2

Prorogation du délai de l'appel d'offres Pour la cession à un tiers de la société Hôtel EL-KSAR

Route touristique Khezama Sousse

IU : 0010589Z

CNSS : 030591-36

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 26/9/2022 sous n°201, la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse a ordonné la prorogation du délai de l'appel d'offres pour la cession entière à un tiers de la société Hôtel EKSAR comme suit :

Le dernier délai pour le dépôt des offres par rapide poste est fixé au 25/11/2022. L'ouverture des plis est fixée à l'audience du 28/11/2022.

L'Hôtel EL KSAR, est composé de 454 chambres (916 lits) avec des espaces communs vastes et divers points d'attractions dont un centre Thlasso édifiés sur un terrain de 11 hectares environ. Cet établissement est situé en bord de mer.

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société Hôtel ELKSAR après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis - Belvédère tel : 98.328.623 Email : khelifi.lotfi@planet.tn.

2022S01136DIVD2

Avis

Les Héritiers du feu Mohamed Ben Fraj Moalla avisent que leur antécédent était propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 3060 m² renfermant une maison à la route de Menzel Chaker km 5 Sfax que son titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Mohamed Taieb Kammoun et Ali Charfi.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2022X01201DIVD2

Déclaration de perte du titre de propriété

Je déclare sur l'honneur Labidi Hédi, titulaire de la carte d'identité nationale n°05229413, la perte du titre de propriété n°18806 crée à la date de 28/02/2021 et relatif à la propriété nommée elhorra objet de titre foncier n°75974 Ariana, situé à mechiekht Soukra délégation Ariana, d'une superficie de 7744 parts et qui lui appartiennent.

2022402413DIVD2

Appel d'offre

Sous plis cachetés

L'expert Ezzeddine Habib en tant que syndic de la faillite de la société «jannet immobilière», lance un appel d'offre pour vendre sous plis cacheté un terrain nu situé à Fouchana, gouvernorat de Ben Arous conformément à l'article 544 alinéa 2 du code de commerce.

Tout intéressant, doit tirer le cahier des charges au bureau du syndic de la faillite sis au 08 rue du Koweït Lafayette 1002 Tunis contre le paiement de 200 Dt non restituable.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 31/10/2022.

Pour plus d'informations, contacter 71.834.458.

2022402425DIVD2